

* Tout en donnant le coup d'envoi de l'opération de relogement des habitants du bidonville «Sehb El Caïd», dans la région de Rabat-Salé, SM le Roi a réaffirmé le droit de chaque citoyen à une vie décente.

* Lancement d'un projet d'habitat à Guich Oudaya et un autre à Ain Aouda.



Mai 2003.

* Lancement, à Casablanca, de plusieurs projets d'habitat économique qui seront réalisés par des promoteurs immobiliers.

* Grâce, totale ou partielle, de 47.988 détenus à l'occasion de la naissance de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan.

Avril 2003.

* Le Souverain nomme Abdellatif Jouahri, "Wali de Bank Al Maghrib" (Gouverneur de la Banque du Maroc).

Mars 2003

* Initiative Royale pour le développement de la région de l'Oriental, centrée autour de quatre axes que sont la stimulation de l'investissement, la création de PME par les jeunes, l'équipement de base de la région et l'encouragement des grands projets.

* S.M. le Roi Mohammed VI a affirmé dans un discours adressé au 5e Sommet de la Communauté des Etats du Sahel et du Sahara que le Maroc «demeure toujours disposé au dialogue et à la négociation, pour trouver une solution politique au conflit artificiel suscité autour de la récupération de ses provinces du Sud».

Février 2003

* Participation Royale à trois Sommets successifs : le premier franco-africain (Paris), le second des pays non alignés (Kuala Lumpur) et le dernier de la Ligue arabe (Charm al-Cheikh).

Janvier 2003

* SM le Roi décide le retour à Madrid de l'ambassadeur du Maroc, mettant ainsi fin à la crise diplomatique qui a sévi plusieurs mois entre le Maroc et l'Espagne, dont le summum fut atteint avec l'incident de l'île de Torah.

* SM le Roi Mohammed VI a inauguré la première tranche de la voie rapide Agadir-Taroudant et donné le coup d'envoi aux travaux de construction de la deuxième tranche de cette route longue de 65 Km.

* Inauguration du nouveau port de pêche d'Agadir

Décembre 2002

* Inauguration, aux côtés du Président Chirac, de la place Mohammed V à Paris.

Mise en œuvre d'un programme pour endiguer les effets des inondations suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur le Maroc.

Novembre 2002

* Pose de la première pierre, à El-Jadida, pour la construction de Dar Attaliba (Maison de l'Étudiante), projet social initié par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.



* Lancement des travaux de construction de 2.200 logements sociaux au Douar "Al Kora", dans la commune de Yâacoub El Mansour à Rabat.

* Commémoration du 27-ème anniversaire de la marche verte: Tenue du Conseil d'Administration de l'Agence de Développement des provinces du Sud aux fins d'adoption et de lancement de projets définis dans le cadre du développement intégré élaboré par l'agence.

Octobre 2002

* Visites officielles du Souverain en Russie et au Koweït. Signature de la déclaration sur le partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et la fédération de Russie.

Septembre 2002

* Participation aux travaux du Sommet mondial sur le développement durable, en Afrique du Sud. Par la même occasion le Souverain a rendu une visite d'amitié au Gabon.

Août 2002

* Coup d'envoi des projets de construction d'une nouvelle gare routière et de restructuration de l'ancienne médina de Tétouan.

Sources: MAP et Maghreb Canada Express .

La Fédération Marocaine du Canada et ses Associations affiliées saisissent l'heureuse occasion de la fête du Trône pour renouveler leur serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI

DISCOURS DU TRÔNE : AVERTISSEMENT À CEUX QUI VEULENT UTILSER L'ISLAM COMME CHEVAL DE TROIE POUR DÉSTABILISER L'ÉTAT

Rabat30/07/03 (Source: MAP) - SM le Roi a affirmé que le Maroc n'acceptera jamais que l'islam soit utilisé comme un tremplin pour assouvir des ambitions de commandement au nom de la religion, afin de perpétrer des actes de terrorisme, ou pour détruire l'unité de Rite de la nation, ou encore taxer les gens d'apostasie, voire les exécuter.

"Nous affirmons, tout aussi fermement, a poursuivi le Souverain, que la question de la relation entre l'Etat et la religion dans notre pays est tranchée dès lors que la Constitution stipule que le Royaume du Maroc est un Etat musulman et que le Roi, Commandeur des Croyants (Amir Al Mouminine), a notamment pour mission de veiller à la protection de la foi et de garantir le respect des libertés, y compris la liberté de culte pour les adeptes des autres religions célestes.

Par ailleurs, SM le Roi Mohammed VI a insisté sur la nécessité d'activer l'adoption d'une loi sur les partis politiques "marquant ainsi notre ferme volonté de les doter de moyens efficaces leur permettant d'assumer pleinement leur mission".

Le Souverain a souligné que "cette loi devrait avoir pour finalité le renforcement du rôle des partis, dans l'encadrement et la représentation des citoyens, et ce, en interdisant la constitution de partis ou de formations sur des bases religieuses, ethniques, linguistiques ou régionalistes".

Dans ce discours SM le Roi Mohammed VI a également appelé le Conseil Consultatif des droits de l'Homme (CCDH) "à élaborer un projet de Charte Nationale des droits et obligations du citoyen et à préparer les propositions nécessaires

pour combler les lacunes juridiques dans le domaine de la lutte contre tous genres de discrimination, de haine et de violence".

SM le Roi a en outre annoncé la décision de la création d'un Institut Royal des Etudes Stratégiques ayant pour mission essentielle le renforcement des capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation, et a appelé à la poursuite de la modernisation "des fonctions de l'Etat qui consistent à assurer le climat de confiance et de stabilité nécessaire et à garantir la suprématie de la loi, en veillant aux missions de régulation, d'évaluation et de mobilisation des énergies". "Il est impératif, a dit le Souverain, de promouvoir l'investissement et d'encourager l'initiative privée, en veillant à davantage de libéralisation, d'ouverture et de mise à niveau de l'économie pour gagner le pari du partenariat et relever les défis de la pro-

ductivité, de la compétitivité et de l'interaction positive avec la mondialisation".

Le Souverain a également abordé brièvement la question du Sahara marocain avec sérénité et sans alarmisme aucun en ces termes:

« Nous sommes, certes, fier des acquis engrangés et de l'unanimité réalisée autour des constantes de la nation, mais il n'en reste pas moins que la défense de notre intégrité territoriale, dont Nous avons fait une de nos causes sacrées et qui fait l'objet d'un conflit artificiel pour le règlement duquel Nous avons, du reste, choisi la solution politique négociée, exige de nous encore une vigilance permanente, d'autant plus qu'elle représente une composante indissociable de l'identité du Maroc .»